

Séance ordinaire du 24 mai 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-quatre mai deux mille vingt-deux à quatorze onze, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-05-30

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 24 mai 2022.

CE-2022-05-31

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2022

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 17 mai 2022.

CE-2022-05-32

Entente de règlement hors cour à intervenir avec Énergir valero inc. et l'évaluatrice agréée de la Ville relative à une évaluation foncière

[Document d'aide à la décision DAJSC-2022-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser et de conclure le règlement hors cour à intervenir avec Énergir valero inc. et l'évaluatrice agréée de la Ville relative à une évaluation foncière, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DAJSC-2022-005, en contrepartie de procéder :

- aux ajustements pour le rôle de 2020 et 2022, comme prévu à l'entente;
- au remboursement d'une somme de 3 250 000\$, en capital, intérêts et frais, pour les rôles 2011-2013, 2014-2017 et 2017-2019.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le maire, la greffière et l'évaluatrice agréée de la Ville à signer tous les documents nécessaires afin de donner suite au règlement à intervenir.

CE-2022-05-33

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités

[Document d'aide à la décision GRE-2022-048](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville à participer aux activités organisées au bénéfice d'organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2022-048, et tout autre membre du conseil de la Ville intéressé, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements.

CE-2022-05-34

Aide financière à un organisme de la communauté

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2022-010](#)

Il est résolu d'accorder à l'organisme de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2022-010, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2022-05-35

Dépôt du rapport financier consolidé de la Ville dressé par la trésorière pour l'année 2021 ainsi que du rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers de la Ville et des rapports de l'auditeur externe sur les comptes et affaires du vérificateur général ainsi que sur la conformité du taux global de taxation réel

[Document d'aide à la décision FIN-2022-030](#)

Le rapport financier consolidé de la Ville dressé par la trésorière pour l'année 2021 ainsi que du rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers de la Ville et des rapports de l'auditeur externe sur les comptes et affaires du vérificateur général ainsi que sur la conformité du taux global de taxation réel, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2022-05-36

Prononcé de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition concernant l'autorisation de la demande de démolition des immeubles situés au 258-262 et 264-270, rue Saint-Joseph (secteur Lévis, lots 4 027 161 et 3 019 774 du cadastre du Québec)

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2022-023](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de confirmer la décision du comité de démolition rendue le 22 février 2022 autorisant la demande de démolition des immeubles situés au 258-262 et 264-270, rue Saint-Joseph (secteur Lévis) et les lots 4 027 161 et 3 019 774 du cadastre du Québec et d'approuver le programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé déposé dans le cadre de cette demande et d'assujettir cette autorisation aux mêmes conditions énoncées par le comité de démolition.

CE-2022-05-37

Exercice du droit de premier refus relatif à l'actionnariat d'une entreprise

[Document d'aide à la décision DEV-2022-072](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la recommandation du comité d'investissement et de soutien aux entreprises concernant l'exercice du droit de premier refus relatif à l'actionnariat d'une entreprise, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2022-072.

CE-2022-05-38

Attribution du contrat pour la location d'un camion à ordures sans opératrice ou opérateur

[Document d'aide à la décision APP-2022-095-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la location d'un camion à ordures sans opératrice ou opérateur, option 1 (appel d'offres 2022-50-43), à Finago inc., pour une dépense estimée à 180 000,12 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-05-39

Entente triennale de visibilité et de partenariat à intervenir avec Festivent inc.

[Document d'aide à la décision DEV-2022-061](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente

triennale de visibilité et de partenariat à intervenir avec Festivent inc., telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2022-061, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le maire, les membres du conseil de la Ville, le personnel du Bureau de la mairie ainsi que les membres du personnel de la Direction générale, de la Direction du développement économique et de la promotion, de la Direction de la vie communautaire et de la Direction des communications à utiliser les laissez-passer avec accréditations et privilèges V.I.P., les envolées V.I.P. en montgolfière et les accès privilégiés à la loge corporative prévus à cette entente afin d'assister à l'événement *Festivent Ville de Lévis*.

CE-2022-05-40

Avenant à la promesse de vente à intervenir avec madame Claudette Proulx pour l'acquisition du lot 5 174 997 du cadastre du Québec (612, chemin Olivier, parc industriel Bernières)

[Document d'aide à la décision DEV-2022-076](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant à la promesse de vente à intervenir avec madame Claudette Proulx pour l'acquisition du lot 5 174 997 du cadastre du Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2022-076, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-05-41

Besoin de main-d'œuvre à la Direction de l'entretien des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2022-046](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction de l'entretien des infrastructures, tels qu'ils sont mentionnés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2022-046.

CE-2022-05-42

Adhésion et désignation d'un membre au sein du conseil d'administration d'Espace muni

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adhérer à Espace muni et d'y désigner le membre du conseil de la Ville Amélie Landry.

CE-2022-05-43

Nomination d'un directeur général par intérim et autorisation d'affichage du poste de directrice générale ou directeur général

[Document d'aide à la décision GCH-2022-056](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer monsieur Christian Tanguay à titre de directeur général par intérim à compter du 6 juin 2022, et de lui verser une prime de 15 % jusqu'au comblement du poste.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser l'affichage du poste de directrice générale ou de directeur général.

CE-2022-05-44

Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2021 [Document d'aide à la décision FIN-2022-031](#)

Le rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2021, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2022-05-45

Nomination d'une directrice générale adjointe - services administratifs par intérim [Document d'aide à la décision GCH-2022-057](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer madame Annie Gaudreault à titre de directrice générale adjointe - services administratifs par intérim à compter du 6 juin 2022 et de lui verser une prime de 15 % jusqu'à ce que l'intérim prenne fin.

CE-2022-05-46

Financement de la dépense relative aux projets d'animations *Cet été, je parcours Lévis* [Document d'aide à la décision DEV-2022-071](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative aux projets d'animations *Cet été, je parcours Lévis* au montant maximal de 420 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

CE-2022-05-47

Levée de la séance

La séance est levée à 15 h 05.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
